



GARANTIE D'USINE LIMITEE

Période de garantie, studer care

Studer Innotec SA (ci-après Studer) garantit que sa gamme complète de produits est exempte de défauts de fabrication et de matériaux pendant la période de garantie applicable.

Pour l'aj, variostring, variotrack, xtender, next et tous les accessoires fabriqués en Suisse par Studer : 10 ans à compter de la première des deux dates suivantes : (i) 6 mois à compter de l'expédition par Studer, et (ii) la vente finale du produit.

Pour les produits fabriqués entre 2018 et 2022 et dûment enregistrés, 5+5 ans. Pour les produits fabriqués avant 2018, 5 ans.

Critères d'éligibilité à la garantie

Seul le premier propriétaire du produit sur le lieu de la première installation est éligible à une réclamation en vertu de la garantie. La revente ou la réinstallation du produit sans l'autorisation de Studer entraînera la nullité de la garantie.

Couverture de la garantie

Au cours des périodes de garantie et d'extension de garantie, Studer s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement, à son entière discrétion, le produit défectueux. La société Studer ne sera pas tenue responsable des dommages, qu'ils soient directs, circonstanciels, spéciaux ou consécutifs, causés par la négligence ou la faute, quand bien même elle aurait été avisée de la possibilité de tels dommages.

Exclusions

Cette garantie ne s'applique pas lorsque le produit a été utilisé de manière incorrecte ou négligente, qu'il a été installé de manière incorrecte ou réparé par toute autre personne que Studer ou l'un de ses partenaires de service qualifié (QSP). Pour pouvoir bénéficier de la garantie, le produit ne doit en aucun cas avoir été démonté, modifié ou avoir subi des dommages physiques internes ou externes.

Cette garantie ne couvre pas les dommages issus d'une utilisation non conforme, notamment :

- Inversion de la polarité de la batterie.
- Installation inadéquate du produit et/ou de ses accessoires.
- Utilisation d'un appareil incompatible ou inadéquat avec les produits Studer.
- Choc mécanique ou déformation.
- Contact avec du liquide ou oxydation par condensation.
- Utilisation dans un environnement inapproprié avec exposition à la poussière, à des vapeurs corrosives, à l'humidité, à des températures élevées, etc.
- Intrusion d'insectes, d'animaux ou de tout autre organisme vivant.
- Casse ou endommagement causé par la foudre ou une surtension issue d'une cause externe.
- Endommagement des terminaux de connexion et des vis en raison d'une mauvaise utilisation ou d'un serrage incorrect.
- Endommagement pendant le transport.
- Cas de force majeure.

Service de la garantie

Studer reste propriétaire de toutes les pièces retirées des produits réparés. Studer utilise des pièces neuves ou reconditionnées fabriquées par différents fabricants lors des réparations sous garantie et de la construction des produits de remplacement. Si Studer ou l'un de ses partenaires de service qualifié (QSP) répare ou remplace une pièce d'un produit, sa période de garantie est : (i) le temps restant sur la période de garantie originale ou (ii) 6 mois à partir de la date d'expédition de chez Studer ou de chez le partenaire de service qualifié (QSP), celle retenue étant la plus longue.

Procédure de garantie



Si un produit nécessite une révision, le revendeur du produit doit d'abord être contacté. Si le revendeur ne peut pas être contacté ou s'il n'est pas en mesure d'assurer la révision, la société Studer doit être contactée directement.

Si Studer ou un partenaire de service qualifié (QSP) estime que le produit doit être envoyé pour révision, un formulaire de retour de révision est nécessaire avant que le produit ne puisse être accepté pour effectuer sa révision.

Toute réclamation au titre de la garantie doit être accompagnée de toutes les informations nécessaires du traitement de la réclamation au titre de la garantie, notamment et lorsque applicable, la facture d'achat, le numéro de série du produit, la date d'installation et le certificat d'extension de garantie. Le produit défectueux doit être renvoyé au partenaire de service qualifié (QSP) ou à Studer au frais de l'expéditeur.

ATTENTION ! Le transport et l'emballage doivent être organisés afin d'éviter tout dommage au produit.

Restriction d'utilisation pour assistance vitale

En règle générale, Studer interdit toute utilisation de ses produits dans des applications liées à un élément vital où l'on peut raisonnablement s'attendre à une défaillance du produit Studer qui pourrait entraîner un problème de sécurité ou d'efficacité. Studer ne recommande l'utilisation d'aucun de ses appareils pour les soins directs aux patients. Studer ne vendra jamais sciemment ses produits pour de telles applications à moins qu'il ne reçoive une assurance écrite que les risques de blessures ou de dégâts ont été réduits au minimum. Le client en assume tous risques et la responsabilité de Studer est en correctement protégée par les circonstances actuelles.

Droit applicable et for juridique

Le droit suisse est exclusivement applicable et le for juridique est Sion, Suisse.

Divisibilité

Si une section des modalités et conditions d'utilisation énoncées ci-dessus est reconnue invalide, nulle ou non exécutoire en vertu d'une loi nationale ou internationale, elle ne doit pas affecter les autres sections des modalités et conditions d'utilisation.

Sion, 27 novembre 2024